

TÉMOIGNAGES

MARDI 2 mai 1961.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, veuillez m'excuser d'être en retard. Ce matin, nous avons avec nous M. Gray. Avez-vous une déclaration à faire, monsieur Gray? Au cours de la dernière session du Parlement, M. Gray a présenté un exposé au Comité.

M. ROBINSON: Monsieur le président, si vous voulez bien m'accorder votre attention pendant quelques instants, je dirai que personnellement je suis très honoré de la présence parmi nous ce matin d'un personnage de réputation internationale. Permettez-moi de vous dire que sa présence m'intéresse particulièrement, puisque notre région a été choisie pour y établir une grande entreprise reliée à la production d'énergie nucléaire. Avec votre permission, je désire consigner au compte rendu trois questions auxquelles M. Gray pourra peut-être répondre.

Voici la première question: Plairait-il à M. Gray de prédire comment le prix de l'énergie électrique de CANDU se comparera avec celui de l'énergie qui provient des centrales d'énergie chauffées au charbon?

Est-ce que M. Gray peut nous dire comment on se débarasse des déchets atomiques de la centrale de CANDU et quels dangers, si danger il y a, comporte l'enlèvement de ces déchets?

M. Gray pourrait-il nous dire si l'on projette à l'heure actuelle la construction d'une seconde usine à CANDU?

Le PRÉSIDENT: Je ne sais pas ce que contient l'exposé de M. Gray—personne d'autre non plus. Avez-vous, monsieur Gray, des exemplaires de votre exposé que nous pourrions distribuer aux membres du Comité?

M. J. L. GRAY (*président de l'Atomic Energy of Canada Limited*): J'ai des exemplaires de l'exposé que nous avons présenté l'année dernière. En ce moment, permettez-moi de commencer par ce bref résumé qui met à jour l'exposé de l'année dernière. J'aimerais faire distribuer des exemplaires de l'exposé de l'année dernière qui se trouve, naturellement, dans le *Hansard*.

Le PRÉSIDENT: Vous en avez des exemplaires, monsieur Gray?

M. GRAY: Je n'en ai que deux ou trois. Il s'agit d'un bref exposé.

M. McILRAITH: Monsieur le président, comme l'exposé de l'année dernière était assez long, je me demande s'il y aurait lieu de le faire réimprimer de façon qu'on le trouve dans les témoignages de cette année.

Le PRÉSIDENT: Ce serait une excellente idée. Cela convient-il au Comité?

M. McILRAITH: Cela pourrait peut-être se faire sous forme d'annexe que l'on pourrait consulter.

Le PRÉSIDENT: Comme le Comité compte de nouveaux membres, je pense que ce serait une bonne idée, si tout le monde est d'accord, de joindre le rapport de l'année dernière à notre compte rendu, sous forme d'annexe.

M. AIKEN: Tout faire imprimer?

M. NIELSEN: Ce rapport serait incorporé aux témoignages à titre d'annexe. Cela ne vous semble-t-il pas onéreux que de faire imprimer le rapport intégral?